

**Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation
Professionnelle
Section de la Charente**

Maison des syndicats, 10 rue de Chicoutimi 16000 Angoulême
Courriel : fnecfp.fo16@gmail.com

Tél : 06 32 63 85 28

Elaine SANCHIS

Fédération nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle FORCE OUVRIÈRE
Section de la Charente

À

Madame la Préfète de Charente

Angoulême, le 31 mars 2021

Objet : demande d'arrêt des suppressions de postes dans les écoles, collèges et lycées et création partout où c'est nécessaire, demande de mise en place des mesures sanitaires urgentes.

Madame la Préfète,

Notre fédération, la Fédération nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle FORCE OUVRIÈRE, avait écrit il y a un an (le 4 avril 2020) à Madame LAJUS, votre prédécesseur, sur la situation sanitaire des écoles et établissements.

Ce courrier n'a fait l'objet d'aucune réponse de sa part et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'un an après, les demandes que notre fédération avait formulées n'ont pas été satisfaites : les points d'eau/savon n'ont pas été mis en place pas plus que les distributeurs de gel hydroalcoolique (le plus souvent il est demandé aux personnels de distribuer eux-mêmes ce gel antiseptique ce qui pourrait être évité avec l'installation de distributeurs), les masques de norme FFP2 n'ont pas été mis à disposition des personnels, les tests ne sont pas proposés systématiquement. Pire, en mai 2020, le dernier médecin de prévention de l'académie quittait ses fonctions et il n'y a plus, depuis, aucune médecine de prévention dans l'académie de Poitiers, ce qui aurait pourtant permis de suivre la santé au travail des personnels exposés au virus. Le fonctionnement des CHSCT est toujours bloqué par l'employeur rectoral qui tend à les transformer en simples réunions d'information, ce qui anticipe d'ailleurs leur suppression prochaine par la loi de transformation de la fonction publique de 2019.

Un an après ce courrier à votre prédécesseur, parce qu'il manque des personnels (comme le souligne très justement la presse) et parce qu'aucune demande des personnels n'a été satisfaite, nombre d'écoles et maintenant de collèges, ferment. Les lycées sont fermés à 50 %.

Ces écoles et établissements n'auraient pas fermé si les recrutements d'enseignants et de personnels de vie scolaire avaient été faits, si les contrats avaient été reconduits, s'il y avait eu recours aux listes complémentaires des concours et si ces dernières avaient été abondées. C'est pourtant ce que demandait dès le 1^{er} novembre 2020 l'intersyndicale nationale FO, FSU, CGT, SUD, SNALC, UNSA CFTD avec la FCPE et deux syndicats lycéens qui considérait que : *« la situation actuelle nécessite la présence massive et urgente de personnels dans les écoles, collèges, lycées. »*.

À contre-courant des revendications des personnels et alors qu'il venait de rendre 600 millions d'euros pour 2020, le ministre J-M Blanquer a procédé à de nouvelles coupes claires dans les postes, aggravant ainsi les sureffectifs à la rentrée 2021.

Dans l'académie de Poitiers, les suppressions de postes dans les collèges et lycées ont recueilli un vote unanime contre par les fédérations syndicales FO, FSU, CGT, UNSA, SNALC au Comité Technique Académique et la carte scolaire premier degré (28 suppressions de classes) a également été rejetée comme rarement en CDEN (en votre présence) le 16 mars avec 18 voix contre et 8 abstentions (zéro voix pour), tant par les fédérations syndicales FO, FSU, CGT, UNSA que les parents et les élus. Depuis plus d'un mois, les mobilisations rassemblant personnels, parents et élus se multiplient pour demander le maintien des postes et des classes.

Madame la Préfète, la situation est plus que critique. La politique consistant à supprimer toujours davantage de postes conduit à fermer écoles et établissements. C'est la situation aujourd'hui. Il n'y avait pourtant aucune fatalité à ces fermetures.

Personnels, parents et élus ne l'acceptent pas.

Tous veulent que l'École fonctionne dans des conditions satisfaisantes d'apprentissage et de sécurité sanitaire.

Madame la Préfète, pour FO, le premier des gestes barrières, c'est de faire baisser les effectifs en classe en rendant les postes devant être supprimés à la rentrée, de reconduire les contrats, de recourir aux listes complémentaires des concours. FO demande également la création des postes de médecins de prévention nécessaires, le fonctionnement réglementaire des CHSCT et leur maintien, la reconnaissance du COVID comme maladie professionnelle, la mise en place des points d'eau et de distributeurs de gel hydroalcoolique, la mise à disposition pour les personnels demandeurs, des tests, des masques FFP2, des vaccins.

Notre fédération, la Fédération nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle FORCE OUVRIÈRE, vous demande d'intervenir immédiatement en ce sens auprès des différents acteurs : Rectrice d'académie, Inspectrice d'académie, collectivités territoriales, ARS.

Je vous prie de croire, Madame la Préfète, à l'assurance de ma parfaite considération.

Elaine SANCHIS

Fédération nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle FORCE OUVRIÈRE
Section de la Charente

Ampliation : Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, Madame la Rectrice d'Académie, Madame l'Inspectrice d'Académie, Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale de Charente, Madame la Directrice de la Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé.